

MINSANTE / CCS

**MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
CENTRE DE CRISE SANITAIRE**

DATE : 28/03/2022

REFERENCE : REPLY MINSANTE N°2021- 134

OBJET : REPLY : ACTUALISATION DE L' ORGANISATION DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION ET DE RAPPEL CONTRE LA COVID-19 DES PERSONNES DETENUES EN ETABLISSEMENT PENITENTIAIRE

☒ **Pour action**

☒ **Pour information**

Le présent message actualise le MINSANTE n°2021-134 relatif à l'organisation de la campagne de vaccination et de rappel contre la COVID-19 des personnes détenues en établissement pénitentiaire transmis le 10 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le REPLY au MINSANTE n°2021-134 relatif à l'actualisation de l'ORGANISATION DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION ET DE RAPPEL CONTRE LA COVID-19 DES PERSONNES DETENUES EN ETABLISSEMENT PENITENTIAIRE.

Cette actualisation prend en compte les dernières évolutions : la mise à disposition du vaccin NUVAXOVID® de Novavax, l'adaptation de la place du vaccin Janssen dans la campagne vaccinale, les recommandations afin d'améliorer la couverture vaccinale des femmes enceintes ainsi que le portail PassPlusCovid permettant de combiner les certificats sanitaires.

Vous en souhaitant bonne réception et vous remerciant pour votre mobilisation.

Grégory EMERY

Directeur Général Adjoint de la Santé

Signé

REPLY MINSANTE n°2021-134 du 10 décembre : relatif à l'organisation de la campagne de vaccination et de rappel contre la COVID-19 des personnes détenues en établissement pénitentiaire.

Mesdames, Messieurs,

Veillez s'il vous plaît trouver ci-joint à ce message la fiche actualisée relative à l'organisation de la campagne de vaccination contre la COVID-19 des personnes détenues en établissement pénitentiaire. Elle intègre la campagne de rappel et une mise à jour des schémas vaccinaux, en fonction notamment d'une potentielle infection au SARS-CoV 2 avant ou après les injections.

Vous en souhaitant bonne réception et vous remerciant pour votre mobilisation.

Maurice-Pierre Planel

Directeur Général Adroit de la Santé

signé